

CR du CS 23 janvier 2018

La séance a débuté par les traditionnelles informations du président et du vice-président.

L'établissement a présenté et validé son offre de formation au dernier CNESER. Il a été noté que l'adossement des masters aux unités de recherche était de bonne qualité.

Antoine Petit a été nommé PDG du CNRS (il était précédemment directeur d'INRIA où il a porté une réorganisation massive des services). Suite au changement en secrétariat général du commissariat général pour l'investissement, les prochains projets PIA devraient être mieux pilotés. Si le détail de cette opération reste assez obscur et technique, il est intéressant de noter que dans ce cadre, une convention de 700M€ à destination des seules universités IDEX et ISITE abondera en supplément les futurs programmes du PIA3. Où l'on voit comment le PIA dessine un nouveau paysage de la recherche en France avec une fracture entre les différents établissements.

Par ailleurs, un programme TIGA (Territoires d'Innovation – Grande Ambition) intitulé des « Hommes et des arbres » va être lancé sur notre périmètre.

Dans le cadre du PIA3 un appel à projet devrait être ouvert concernant les « Sociétés universitaires et de recherche ». Il s'agit de structure privée, filiale des universités, pouvant dégager des moyens sur trois volets : énergie, formation continue et prestations de recherche. L'UL pourrait s'engager, uniquement sur les prestations de recherche. L'exemple des SATT prouve qu'il n'est pas toujours très efficace de créer des filiales des universités pour gérer des compétences internes.

La séance s'est poursuivie par une longue séquence de présentation du bilan de LUE. LUE fonctionne : lancement de 4 projets Impact, 3 Mirabelle+ et 8 en cours d'évaluation, l'appel FutureLeaders a reçu une cinquantaine de réponses (l'objectif est d'accompagner des collègues vers le dépôt d'une ERC), 4 professeurs accueillis dans le cadre de Prof@Lorraine. La période probatoire s'étend jusqu'en 2020 (engagement jusqu'en 2019) où l'évaluation pérennisera ou non le programme. Dans les évolutions prévues par rapport au projet de départ, on peut noter la transformation de l'Institut of advanced studies' en un programme « Défis Sociétaux et Sciences Sociales » (D3S), à destinations des pôles SJPEG, CLCS et TELL, structuré en 3 thématiques et doté de bourses de thèse (9 en tout). Les évaluations pourraient être faites par le CS et l'InSHS du CNRS.

Le dispositif d'alerte "harcèlement sexuel", nous a été présenté. Il se structure autour d'un numéro de téléphone et d'un mail, derrière lesquels on retrouve les responsables de la cellule. Le problème reste entier à l'Université, et la cellule diversité a produit un état des lieux intéressant :

http://www.univ-lorraine.fr/sites/www.univ-lorraine.fr/files/field/file/2017/09/synthese_enquete_discrimination_ul_sept_2017_0.pdf

On peut malgré tout regretter l'absence de personnalité extérieure dans le processus.

Nous avons ensuite abordé des questions budgétaires, en particulier sur les

modalités de mise en œuvre d'un appel à projet recherche, interne à l'UL. Après de nombreuses discussions, le conseil n'a pas pu adopter de principe de répartition, les fonds proposés étant en baisse significative pour de nombreux pôles. La méthodologie de passer par les pôles qui sont libres de leur mise en œuvre a cependant été adoptée. Par ailleurs, un appel à projet concernant les manifestations scientifiques d'envergure remontant à la région sera lancé par le CS.

La séquence suivante s'est intéressée à des problèmes sur le doctorat. Tout d'abord le CS a défini les règles de composition des conseils des écoles doctorales en fixant le nombre d'extérieurs et de doctorants. Puis les dates d'inscription et de réinscription en thèse ont fait l'objet d'une discussion. Il a été adopté avec 8 abstentions la modification du calendrier. Ainsi les premières inscriptions seront possibles jusqu'au 31/10 et les réinscriptions jusqu'au 30/09. Attention c'est un changement complet par rapport au calendrier actuel et il faudra intégrer cette information pour les futurs doctorants. L'objectif est de désengorger la fin de l'année civile qui est lourdement chargée par les soutenances, de disposer de chiffres consolidés pour discuter avec le ministère et de couvrir légalement les étudiants en leur donnant un statut dans cette période transitoire. Par ailleurs, la date de soutenance de thèse sans réinscription a été portée au 30/09 (à titre de transition ce sera le 31/10 pour 2018). En contre-partie il sera possible de procéder à une inscription pour une 1/2 année permettant la soutenance jusqu'au 31/01, mais l'inscription devra s'accompagner du dépôt du jury.

Nous avons également validé le CR d'une précédente session, désigné un représentant du CS au bureau du sénat, auditionné 4 directeurs d'unités et validé différentes conventions, GDR et GIS.

Maxime Amblard
élu PUUSP (Pour Une Université de Service Public)

SATT = Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies

InSHS = Institut des sciences humaines et sociales du CNRS

LUE = Lorraine Université d'Excellence

TIGA = Territoires d'Innovation – Grande Ambition

PIA3 = Plan d'Investissement d'Avenir 3ième phase

GDR = Groupement de recherche

GIS = Groupement d'intérêt scientifique